

FICHE DE PRECONISATIONS D'ENTRETIEN DE VOTRE TOITURE VEGETALISEE



Pour atteindre le taux de couverture végétale de 100% rapidement et ensuite le conserver, il est important de réaliser **un peu d'entretien sur sa toiture végétalisée** ; idéalement à une fréquence minimale de 2 ou 3 passages/an.



Les opérations d'entretien s'effectueront selon le calendrier ci-dessous :

SAISON	NATURE DES PRESTATIONS EFFECTUEES
Intervention à prévoir au PRINTEMPS A partir de mars-avril	Désherbage manuel des ligneux, arbustes et autres plantes adventices, Fertilisation (engrais organique ou minéral selon vos aspirations ; dosage variable selon l'engrais utilisé). Si présence de mousses, prévoir amendement calcique.
Intervention à LA FIN DU PRINTEMPS OU ETE Juin à septembre	Désherbage manuel pour enlever les plantes indésirables ayant profité de l'apport d'engrais
Intervention à réaliser durant l'AUTOMNE Septembre à fin novembre	Nettoyage des naissances d'évacuations pluviales, Nettoyage des zones stériles (enlèvement des végétaux, feuilles mortes et mousses), Désherbage manuel des plantes adventices, Fauchage des inflorescences séchées (pour des raisons esthétiques uniquement), Fertilisation

Cependant, les opérations d'entretien devront être adaptées aux conditions météorologiques :

- pas de fertilisation si les températures descendent sous les 10°C ou en cas de fortes pluies
- pas de fertilisation pendant des périodes de fortes chaleurs et sécheresse
- dosage à respecter.

Si les opérations de désherbage sont effectuées à la bonne période (avant la montée en graines des plantes adventices), la durée de l'entretien est courte.

Si à la sortie de l'hiver, votre toiture ressemble à la photo ci-dessous :



ne soyez pas en panique, c'est normal... avec un peu de fertilisation et de bonnes conditions météorologiques, les sedums seront vite redynamisés :



Dans le choix des apports d'engrais, vous avez plusieurs possibilités :

ENGRAIS MINERAL



Epandre toujours sur les sedums secs afin d'éviter que les granulés restent collés sur le feuillage.

Ne pas disperser par temps venteux et en plein soleil. Usage de gants et respect des temps d'attente et des quantités.

Appliquer en avril et en octobre avec un épandeur : 30 g/m². Ne pas cumuler avec d'autres produits phytopharmaceutiques.

ENGRAIS ORGANIQUE en sac de 25 kg



MODE D'EMPLOI :

Dose d'emploi: environ 100 g par m²
S'utilise en toutes saisons, sur sols à plus de 8°C, hors période de gel, hors période de sécheresse.

[https://www.toit-vegetalise.fr/
contact@toit-vegetalise.fr](https://www.toit-vegetalise.fr/contact@toit-vegetalise.fr)
06 85 96 44 79



L'engrais organique est disponible aussi ; mais il faudra prévoir de **tripler le dosage** par rapport à l'engrais minéral **et d'anticiper l'apport en fertilisation** en raison d'une action moins rapide.

CYANAMIDE DE CALCIUM



Épandre toujours sur les sedums secs afin d'éviter que les granulés restent collés sur le feuillage. L'action des grains de cyanamide de calcium est déclenchée par l'humidité du sol. Si vous souhaitez donc lancer immédiatement l'effet de cet engrais, nous vous conseillons dès lors d'arroser le sol directement après l'épandage (arrosage léger – pas de lessivage). Nous recommandons également l'arrosage lorsqu'une longue période de sécheresse s'annonce juste après avoir répandu les granulés.

Ne pas disperser par temps venteux et en plein soleil. Usage de gants et respect des temps d'attente et des quantités.

Appliquer au printemps avec un épandeur en 2 x : une 1^{ère} fois 20 g/m² et une seconde fois 2 semaines plus tard, 20 g/m². Les endroits dénudés sur la toiture peuvent être plantés environ 2 semaines après la 2^{ème} application de cyanamide calcique.



IMPORTANT !

Lors de la 1^{ère} année d'installation de la toiture végétalisée ; en cas de plantation tardive (mai à août et par temps sec et chaud), il **faudra veiller à arroser copieusement 1X/semaine le substrat et les sedums afin de garantir la bonne reprise de la végétation.**

Pour éviter cette opération d'arrosage ponctuelle lors de la 1^{ère} installation, prévoyez idéalement une mise en œuvre de la végétation au début du printemps, à la fin de l'été OU idéalement pendant l'automne ou l'hiver (les sedums auront le temps de s'enraciner avant l'été suivant).

Pour plus d'infos, vous pouvez nous contacter au 06.49.74.77.87 ou 06.85.96.44.79 ou par mail : contact@toit-vegetalise.fr

